

Texte action – congrès académique des 6 et 7 mars 2018

Votes : POUR : 41 CONTRE : 4 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

Le pouvoir actuel mène une politique au service des puissants et contre la jeunesse et le monde du travail public comme privé, actifs comme retraités. Les politiques menées ou annoncées font preuve d'une très grande cohérence et creusent un peu plus encore les injustices et les inégalités. Le projet de loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » présenté comme un texte « solide et équilibré » a avant tout pour objectif d'accroître les expulsions et d'entraver l'accès aux droits des migrants et rompt avec la tradition de la France comme terre d'accueil. Le SNES, dans le cadre de la FSU, poursuit sa participation aux actions contre le projet de loi liberticide sur l'immigration. A cette remise en cause des libertés et droits humains s'ajoute une politique ouvertement libérale qui renforce la précarité : nouvelle libéralisation du droit du travail, annonces de mesures concernant la protection sociale et notamment l'assurance chômage, annonce d'une « réforme » profonde du code des pensions et des retraites, poursuite de la politique d'austérité et dégradation des pensions. Et dans la fonction publique les attaques se multiplient : le retour du jour de carence, le gel du point d'indice et le report d'un an des mesures PPCR qui étaient pourtant loin d'être suffisantes mais aussi des nouvelles annonces « Plan de départs volontaires », assouplissement du statut de Fonctionnaire, qui est pourtant la garantie de protections individuelles et collectives indispensables, remise en cause des grilles salariales, objectif de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat.

Dans l'éducation, l'autonomie des établissements qui fait exploser le cadre national des enseignements et réduit l'offre éducative est renforcée aussi bien en collège qu'en lycée, un nouveau palier serait d'ailleurs franchi si le projet d'un lycée modulaire tel que l'a présenté le ministre le 14 février entrerait en application. Les DHG insuffisantes dans les établissements, les suppressions de postes aux concours dès la session 2018 que le ministre prétend « sans impact sur les moyens d'enseignement » dégradent encore les conditions de travail et d'étude. Le projet de réforme du lycée « modulaire » va renforcer la concurrence entre les disciplines, obliger à une orientation toujours plus précoce qui va accentuer les inégalités sociales et de genre, supprimer des postes et avoir des conséquences délétères sur les disciplines. La réforme du bac se traduit par la mise en place d'une multitude d'épreuves dont une grande partie serait organisée localement et l'introduction du contrôle continu, faisant un bac par établissement. Dans cette perspective, les enseignants deviennent des évaluateurs permanents, ce qui transforme en profondeur le métier.

Face à l'ampleur des attaques, la grève du 6 février était indispensable. Les mobilisations ont été inégales mais la manifestation était bien visible. Si le ministre a renoncé à la semestrialisation et a affirmé le maintien de la voie technologique, les annonces du 14 février dessinent un projet de réforme toujours aussi dangereux. Il est donc indispensable de poursuivre la lutte.

Une dynamique revendicative est en cours, les enjeux sont importants face à un gouvernement qui avance très vite et joue sur le calendrier. Le SNES soutient les mouvements sociaux en cours (hôpitaux, EPHAD, ...) car ils participent à la défense non seulement des salariés mais aussi des différents services publics. Dans notre secteur, c'est bien sur la reconnaissance de nos métiers qu'il faut continuer à intervenir (en termes de pouvoir d'achat, de condition de travail mais aussi de définition d'un système éducatif qui a pour objectif l'émancipation et la démocratisation et non la sélection précoce et le tri social). Ces luttes doivent se poursuivre dans un cadre fonction publique mais aussi dans un cadre second degré en construisant une mobilisation forte de l'ensemble des collègues.

Le SNES appelle à poursuivre la mobilisation contre les dotations horaires insuffisantes dans les établissements et le SNES de Lyon va poursuivre la construction des mobilisations dans les semaines à venir, dans la perspective du 22 mars mais aussi après, non seulement sur la question du pouvoir d'achat mais aussi sur les problématiques du second degré et notamment les réformes du bac et du lycée (stages dans les départements, campagnes d'HIS, actions en direction des parents...)

Le SNES appelle

- à participer à la journée d'action des retraités le 15 mars pour la revalorisation du pouvoir d'achat, contre la baisse des pensions et la hausse de la CSG
- à être massivement en grève et dans les manifestations le 22 mars pour la reconnaissance de nos métiers, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Après la journée du 22 mars, il est nécessaire que se tienne rapidement une nouvelle intersyndicale afin de faire le bilan de l'action mais aussi pour envisager les suites. Il est nécessaire que les actions s'inscrivent dans des plans d'action plus larges, identifiables. Pour construire la mobilisation, il faut proposer des modalités d'actions rapidement réalisables (tracts aux parents, lettres aux élus, ...) et d'envisager leur médiatisation. Il est nécessaire en effet de mener une campagne aussi à destination de l'opinion et pour cela d'avoir un message simple (et non simpliste) afin de convaincre et de mobiliser.

Avant cela, dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars, le SNES appelle à participer au rassemblement place de la Comédie à 15h40 puis à la manifestation à 17h30.